

PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE H0B0-BS-BE MANOEUVRE- 14 h

Objectif pédagogique	<p>Habilitation d'ordre électrique - Non-électricien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir exécuter des travaux, en toute sécurité, de remplacement, de raccordement, et de manœuvres simples. - Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.
Public concerné	<p>Toutes personnes salariées devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux électriques en zone de voisinage simple.</p> <p><u>L'opérateur habilité BS peut :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder au remplacement d'un fusible Basse Tension à l'identique (en l'absence de risque de contact et dans le cadre d'une fusion renfermée) - Procéder au remplacement d'une lampe, d'un accessoire, d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique, - Procéder au raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, circulateur de chauffage, chauffe-eau...) - Réarmer un dispositif de protection (dans le respect des consignes données) - Procéder au remplacement d'un élément électronique (par exemple dans une baie) - Réaliser la dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant. <p><u>L'opérateur habilité BE manœuvre ou HE manœuvre peut :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à des manœuvres d'exploitation, comme : <ul style="list-style-type: none"> - La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal - La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'un équipement - Le réarmement d'un relais de protection - Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles prévus pour être connectés et déconnectés sans risques - Procéder à des manœuvres de consignation (sous la responsabilité d'un chargé de consignation), dans la limite des opérations de manœuvre.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> -Savoir lire, écrire et comprendre le français -Être apte au travail de son activité professionnelle -Avoir été formé spécifiquement aux opérations d'ordres électriques concernées
Modalité d'admission	Admission sur dossier
Programme de formation détaillé	<p>Les différents thèmes abordés :</p> <p>Notion élémentaire d'électricité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant. -Évaluation des risques. -Exemple d'accident (contact direct, indirect, court-circuit). -Classer les installations. -Interventions et travaux non électrique en BT. -Travaux électriques en HT. -Le courant électrique et le corps humain : matériel de protection individuel et collectif. -Les niveaux d'habilitations. -Définition relative aux ouvrages, opérations, zone et locaux. -Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-51 -Consignes et procédures d'intervention BS et documents. -Utilisation des matériels et outillages de sécurité. -Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
Validation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Test écrit et examen pratique - Remise d'une attestation d'habilitation électrique
Modalités pédagogiques	Exposés théoriques / Mises en situation pratiques / études de cas et partage d'expériences.
Moyens et supports pédagogiques	WIFI GRATUIT pour les stagiaires souhaitant accéder à internet + support de formation fourni à chaque stagiaire + salle de cours équipée
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

	Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation.
Durée de la formation et horaire de base	14 heures -2 jours 7h par jour soit de 09h à 12h 30 et de 13h30 à 17h.
Profil du formateur	5 ans d'expérience dans le domaine/carte professionnelle à jour/ formateur secouriste et spécialisé dans les métiers de la sécurité privée et incendie.
Tarif de la formation	Formation en interentreprise 453 EUROS NET PAR STAGIAIRE Ou en INTRA : Nous contacter
Lieu de la formation	113 rue Alphée Maziéras 24000 PERIGUEUX
Contact / Information / demande de dossier de pré-inscription	Agnès NEGADI – Gestionnaire Administrative et Commerciale 113 rue Alphée Maziéras 24000 PERIGUEUX 05 53 06 86 47 formation@groupe-ass.com

Qui peut financer ma formation ?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :



Pour apprendre un métier :

Le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.



Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)



Pour Faciliter le retour à l'emploi –

LE POLE EMPLOI

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)



Autres financements :

- Le PFE (Plan de formation entreprise) /OPCO
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)

Notre équipe reste à votre écoute pour toutes questions

Consultez notre site internet et accédez à notre catalogue de formation, vous pouvez faire vos demandes d'inscriptions sur internet ! www.a2sformation.com

Retrouvez nous sur les reseaux
#a2sformation

